

“ L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME NE S'ARRÊTE PAS À LA PARITÉ ”

Ce thème ne doit pas rester propre à la campagne des municipales mais être au **cœur des préoccupations de tous les instants**. Il s'agit d'un enjeu social pour le bien vivre à Angoulême. Angoulême doit répondre aux besoins de toutes et tous et éradiquer toutes formes de violences faites aux femmes.

D'une part en interne :

Le personnel de la mairie est en majorité féminin. **Actuellement, l'avancement au mérite favorise les hommes**. Je m'engage à ce que cet avancement respecte l'égalité Femmes/ Hommes.

Le recrutement et plus particulièrement des cadres doit respecter la parité. Veiller, au cas par cas, par un dialogue social, que les temps partiels des femmes soient choisis et non imposés par des contraintes privées.

D'autre part avec une politique volontaire :

Améliorer encore la prise en charge des comportements violents à l'encontre des femmes et des enfants : encourager et faciliter le travail collectif déjà mis en place entre les différents acteurs : police, médecins urgentistes, associations, procureur, assistantes sociales, CHRS... Tant en ce qui concerne la prévention que pour l'accompagnement des victimes. Ouverture de lieux d'hébergement, affectation de psychologues à résidence au commissariat et au CHRS, prévention auprès des généralistes, des enseignants, des infirmières scolaires, du grand public. Le nombre de dossiers croît : la parole se délie, il faut progresser encore. Sur le terrain, le combat repose sur des initiatives locales, qui doivent absolument être soutenues par la ville. Le savoir-faire existe, il manque de moyens.

Parité : meilleure prise en compte du genre au sein de la collectivité en donnant l'exemple chez les employés municipaux (**répartition paritaire du temps partiel** et des salaires etc...) et dans les services, à l'école etc...

Organisation de campagne de sensibilisation dans les écoles et dans la ville, ainsi que dans toutes les structures sociales.

Soutien actif aux associations de défense des droits de la femme (logistique et pécuniaire) avec un travail de concertation sur les besoins.

Assurer davantage la sécurité dans l'espace public pour les femmes :

- Eclairage des rues.
- Plus de présence de la police municipale.
- Travail sur chaque quartier pour développer le lien social et **en finir avec les stigmatisations**.
- Urbanisme : **la ville est souvent pensée pour les hommes**. La notion de genre doit être intégrée dans toute construction de nouveaux bâtiments ou de réaménagement de la voirie.
- Créer des groupes de réflexion dans chaque quartier pour réfléchir à l'aménagement paritaire de la ville.

Faciliter le quotidien des personnes isolées :

- Ouverture des « **vendredis sportifs** » avec **possibilité de garderie**.
- Améliorer les possibilités d'accueil occasionnel en crèche.